COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 NOVEMBRE 2020 – 18H

# AGORA DIGITALE « SOLITUDE DES AIDANTS : QUELS ACCOMPAGNEMENTS ? »

*Une conférence-débat interactive, proposée par Harmonie Mutuelle, pour partager expériences et témoignages sur le sujet.*

Handicap, maladie, dépendance… En France, près de 11 millions de personnes que l'on appelle « aidants familiaux » apportent une aide régulière à un proche en raison d'une perte d'autonomie ou d'une dépendance. L'aidant qui prend en charge ce soutien vit un engagement intense, avec un équilibre souvent difficile à trouver entre vie personnelle et vie professionnelle et parfois aussi une altération de son propre état de santé. Qu'elles le fassent par amour ou par devoir, deux personnes sur trois déclarent avoir régulièrement besoin de souffler.

**Pour aborder ce sujet, Harmonie Mutuelle – 1ère mutuelle santé de France, organise, jeudi 19 novembre, à 18h, une agora digitale intitulée « Solitude des aidants : quels accompagnements ? ». Basée sur le récit du livre de Gaby Bonnand et Etienne Caniard - « Santé, je veux qu'on m'écoute », qui traite notamment de la solitude des aidants, cette conférence interactive permettra à chacun de partager expériences et témoignages sur le sujet.**

Seront présents pour animer les échanges :

**> Gaby BONNAND**
Auteur du livre, président de l'Unédic de 2010 à 2012, conseiller protection sociale à Harmonie Mutuelle de 2012 à 2016, aujourd'hui délégué mutualiste Harmonie Mutuelle en Ille-et-Vilaine, en charge du pilotage d'un travail sur les évolutions de la protection sociale et la place des mutuelles.

**> Nathalie QUAEYBEUR**
Directrice des Maisons des Aidants de Métropole Lille et Métropole Roubaix-Tourcoing.

Comment participer ?
La participation est libre et gratuite.
Les inscriptions se font en ligne sur le site web https://www.agora-mutualiste.fr. Chaque participant reçoit ensuite une invitation mail avec un lien pour se connecter le jour de l'agora.
Lien direct vers l'événement: https://www.agora-mutualiste.fr/home/2058/rencontre/10266

**EN FRANCE,**
**PRES DE 11 MILLIONS DE PERSONNES AIDENT UN PROCHE AU QUOTIDIEN EN RAISON D'UNE DEPENDANCE**

D'après les chiffres du gouvernement, près de 11 millions de personnes soutiennent aujourd'hui, en France, un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, un handicap, une maladie chronique ou invalidante. Un nombre qui devrait croitre dans les années à venir du fait, notamment, du vieillissement de la population (il devrait en effet y avoir en effet 3 fois plus de personnes âgées de plus de 85 ans en 2050). D'après différentes études publiées ces 2 dernières années, 90% de ces aidants aident un membre de leur famille, et 52% d'entre eux, un de leurs parents (*Baromètre 2019, Fondation April et BVA)*. 8 aidants sur 10 ont le sentiment de ne pas être suffisamment aidés ou considérés par les pouvoirs publics (*Baromètre 2017, Drees et BVA*). 44% des aidants font part de difficultés à concilier leur rôle avec leur vie professionnelle (*Baromètre 2017, Carac et Opinion Way)* et 31% d'entre eux délaissent leur propre santé *(Baromètre BVA APRIL 2018)*.

**HARMONIE MUTUELLE SE MOBILISE POUR LES AIDANTS**

En tant qu'acteur majeur de protection sociale, Harmonie Mutuelle se mobilise depuis de nombreuses années pour soutenir et accompagner les aidants familiaux dans leur quotidien. La mutuelle a notamment publié un guide pratique, consultable en ligne : "**Aidant : prendre soin de soi pour prendre soin de son proche** », contenant un grand nombre d'informations pratiques et ressources pour se faire épauler dans cette démarche. Harmonie Mutuelle propose également à ses adhérents, un service téléphonique d'écoute et d'orientation. Par ailleurs, cet engagement se poursuit au sein même de l'entreprise. Les salariés Harmonie Mutuelle peuvent donner anonymement des congés (CP ou RTT) au profit de collègues dont la présence est indispensable auprès d'un enfant, du conjoint ou d'un parent souffrant de handicap ou maladie grave, ou victime d'un accident. La mutuelle a également développé une plateforme communautaire intra-entreprise « La santé des aidants », offrant des services pour favoriser le bien-être des salariés concernés et parvenir à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Pour plus d'informations : https://www.harmonie-mutuelle.fr/web/harmonie-mutuelle/accompagner-les-aidants

**A propos d'Harmonie Mutuelle**

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle membre fondateur du Groupe VYV propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite…) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 4,6 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 700 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

**Contact presse Harmonie Mutuelle :**
Agence RP carrées - Sophie Robert-Beys - sophie.robert-beys@rp-carrees.com - Tél. : 06.16.68.35.01